



NOTRE VISION DE LA GOUVERNANCE

"Une gouvernance participative pour décider ensemble et agir ensemble."

La gouvernance, c'est la manière dont une décision est prise, mais aussi la manière dont elle est mise en œuvre, jusqu'au bout.

**Qui décide ?
Avec qui ?
Comment ?
Avec quel suivi ?**



Notre équipe Brissac Loire Aubance, la force de 10 villages a souhaité très tôt mettre en place une gouvernance participative, une réalité que nous souhaitons poursuivre et amplifier.

AXE 1

**UNE ÉQUIPE MUNICIPALE
AU SERVICE DU COLLECTIF**

Une charte de fonctionnement résultat de la réflexion commune.

C'est une sorte de charte de bonne conduite rappelant que l'élu est au service de l'intérêt général et chargé de mettre en œuvre, en bon père de famille, les décisions issues de la volonté populaire.

Des commissions transversales et évolutives

Nous souhaitons rassembler autour de chaque sujet les personnes les plus compétentes pour construire des solutions pragmatiques et efficaces. Ainsi les commissions évolueront en fonction des questions et des solutions à construire ensemble.

Offrir des décisions compréhensibles et expliquées

Les décisions municipales devront être :

- claires et argumentées,
- expliquées pour être comprises,
- fondées sur les besoins réels des habitants,
- orientées vers le mieux-être collectif, et non l'intérêt individuel.

Redonner toute sa place au conseil municipal

Le conseil municipal doit redevenir un lieu central de la démocratie locale : un espace de débats, d'argumentation et de contre-argumentation, où les enjeux sont expliqués dans le respect de chacun, avec une présentation plus lisible des choix budgétaires.



**LA FORCE
DE 10 VILLAGES**
BRISSAC LOIRE AUBANCE



NOTRE VISION DE LA GOUVERNANCE

AXE 2

DONNER UNE VRAIE PLACE AUX HABITANTS DANS LES DÉCISIONS

Créer des comités de village

Pour redonner la parole aux villages et aux habitants, pour écouter, comprendre et agir au plus près des besoins et de la réalité du terrain.

Chaque village pourra faire vivre son comité :

- ouvert à toutes les générations,
- à la fréquence souhaitée, aucune contrainte imposée,
- avec un élu de son village pour faire le lien,
- dans la bienveillance, l'écoute et la convivialité.

Proposer le recours au vote

Les habitants pourront être sollicités pour des décisions majeures et/ou structurantes.

AXE 3

INFORMER, AIDER À LA COMPRÉHENSION DES CONTRAINTES

Donner un libre accès aux différentes commissions

S'il est important d'assurer la permanence de la réflexion (sorte de fil rouge), il est tout aussi important que la commission associe les compétences utiles à la décision.

Filmer le conseil municipal

Afin que chacun puisse assister au conseil depuis chez lui, entendre les débats et le visionner en rediffusion à tout moment.

Donner aux populations une information claire et partagée

- les contraintes budgétaires auxquelles la commune est confrontée,
- les choix structurants à faire, ou à ne pas faire,
- les échanges entre les comités de village et le conseil municipal, dans les deux sens.

AXE 4

GARANTIR LE SUIVI DES DÉCISIONS PRISES

Pour assurer la mise en oeuvre des décisions, nous souhaitons nommer spécifiquement un **poste d'élu à l'animation de projets** afin d'assurer la transversalité dans le suivi des dossiers, la cohérence et l'efficacité de l'action municipale.

*La gouvernance partagée est au cœur de notre projet,
elle repose sur la confiance, la responsabilité et
l'engagement de chacun.*

